



Assemblée paroissiale

Les paroissiennes et paroissiens (dès l'âge de 16 ans) de la Paroisse de Chapelle-Gillarens sont convoqués en assemblée paroissiale, le

Mardi 24 mars 2026 à
20h00 à la Clé des Champs

(Route des Oches 33a)

Tractanda :

1. Procès-verbal de l'assemblée du 19 mars 2025 (ne sera pas lu. Il sera disponible sur le site de L'UP (www.upierroches.ch/paroisse) ou consultable sur place 30 minutes avant le début de l'assemblée.)
2. a) Comptes 2025
b) Rapport de la commission financière
c) Approbation
3. a) Rapport du Président
b) Rapport de la Pastorale
4. a) Budget de fonctionnement 2026
b) Rapport de la commission financière
c) Approbation
5. Projet de fusion des Paroisses
6. Divers

Le Conseil de Paroisse.